

# Vers un planning familial

Soulager la misère, lutter contre l'avortement, l'il-légitimité, accueillir des enfants désirés, accorder aux femmes le contrôle sur leur corps: autant d'arguments en faveur de l'accès à la contraception.

Le débat émerge en Suisse vers 1900. Des féministes protestantes contestent la double morale, qui permet aux hommes tous les écarts et prescrit aux femmes virginité et fidélité. La Genevoise Emma Pieczynska avance une critique inédite du «devoir conjugal», néfaste à la santé des femmes, assimilé au «droit de propriétaire» du mari (1901). A la même époque, les militants néomalthusiens diffusent l'idée de contrôle des naissances et vendent des contraceptifs. Leur ac-

tion est vivement critiquée. En 1908, la militante Margarethe Faas est empêchée de tenir sa conférence à Sion et passe la nuit au poste.

Dans les années 50, l'augmentation des avortements alerte le monde médical. Les parents veulent offrir à leurs enfants formation et bien-être. Le premier planning familial de Suisse romande (Lausanne 1965), centré sur la famille et l'enfant, entend veiller à «*ce que la consultation ne soit pas au service des jeunes gens n'ayant d'autre idéal qu'une meilleure organisation de leurs plaisirs sexuels*».

Cette approche familialiste intéresse les élites catholiques valaisannes, inquiètes de la hausse des divorces. Dès 1962, l'Association va-

laisanne du mariage (AVM) organise la formation de foyers pilotes enseignant la méthode des températures. Une petite révolution, car elle oblige les époux à coopérer sur un sujet tabou.

Mais l'AVM n'informe pas sur toutes les méthodes. Entre 1970 et 1975, le Conseil d'Etat commande un rapport qui ne sera jamais publié (mais conservé aux Archives cantonales). Il se révèle plus nataliste que la prise de position du Synode (1974); pour ce dernier, la régulation des naissances est non seulement un droit, mais un devoir des couples.

Ce décalage entre élites politiques et société civile suscite la création de l'Association valaisanne pour l'éducation sexuelle et le planning familial (1975), non confessionnelle, qui veut informer sur toutes les méthodes. Grâce à la ténacité de ses membres, deux centres sont ouverts à Monthey et Sierre, aux côtés des centres AVM de Sion et Martigny. Bientôt, la formation commune des conseillères auprès de Pro Familia Lausanne uniformise les discours et les pratiques.

«Le premier planning familial veillait à «ce que la consultation ne fût pas au service des jeunes ne pensant qu'à l'organisation de leurs plaisirs sexuels.»



● ANNE-FRANÇOISE PRAZ,

PROFESSEURE D'HISTOIRE À L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG